

## AVIS PUBLIC 2024-036

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **8 juillet 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2024-010 visant le 615, 1re Avenue, Val-des-Sources.**

Nature et effets :

- Autoriser un bâtiment complémentaire avec un revêtement extérieur en tôle non-décorative comme revêtement extérieur et revêtement de toiture, tel que proscrit par l'article 7.8.3 issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au [adm.mun@valdessources.ca](mailto:adm.mun@valdessources.ca) .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 13<sup>e</sup> jour de juin 2024.

  
Georges-André Gagné  
Directeur général et greffier